



École Saint-Cœur-de-Marie  
Saint-Antoine

ÉCOLE SAINT-CŒUR-DE-MARIE  
465, chemin de la Réserve  
Chicoutimi (Québec) G7J 3N7  
(418) 698-5120



Veillez prendre note que la rentrée scolaire aura lieu le  
**LUNDI 26 AOÛT 2019.**

**HORAIRE DE L'ÉCOLE :** A.M. : 7 h 50 à 11 h 25 /  
P.M. : 12 h 50 à 15 h 20



LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE  
2019 - 2020

## MATÉRIEL À SE PROCURER EN MAGASIN OU LIBRAIRIE

- 1 Boîte de crayons de couleur en bois (24 maximum)
- 1 Boîte de gros crayons feutres (12 maximum)
- 2 Étuis à crayons
- 2 Bâtons de colle
- 1 Paire de ciseaux à bouts ronds
- 3 Couvertures « duo-tang » en plastique avec pochettes et attaches  
(1 bleue – 1 rouge – 1 verte)
- 2 Crayons au plomb
- 1 Gomme à effacer
- 1 Aiguise-crayons avec dévidoir
- 1 Sac à dos
- 1 Paire d'espadrilles à velcro
- 1 Serviette pour la détente
- 1 Porte-documents en carton  
(8½" X 14") avec un rabat (portfolio)

**Vous pouvez réutiliser le matériel de l'an dernier qui est encore en bon état (pour les élèves qui étaient en 4 ans l'an passé).**

D'autres informations vous seront données concernant le matériel scolaire lors de la 1<sup>re</sup> journée d'accueil.

**Préscolaire  
5 ans (053)**

**S.V.P. : Bien vouloir identifier les articles scolaires de votre enfant.**

## FRAIS À PAYER À L'ÉCOLE

Frais de reprographie **30,00 \$**

**S.V.P. :** Paiement en argent à faire parvenir à l'école par votre enfant à l'entrée des classes le LUNDI 26 AOÛT 2019  
**OU** effectuer le paiement par **Internet**. (Voir l'annexe pour la marche à suivre)

Toute l'équipe de l'école Saint-Cœur-de-Marie vous souhaite



Marie-Josée Tremblay  
Directrice

# Procédure pour effectuer un Paiement Internet

Si le fournisseur est déjà créé (Commission scolaire des Rives-du-Saguenay), vous pouvez utiliser ce même fournisseur sans en créer un autre. Cependant, **si votre enfant allait à l'école Saint-Coeur-de-Marie et qui est maintenant à Saint-Antoine, le numéro de référence n'est plus valide.** Vous devez avoir le numéro de référence l'école Saint-Antoine.

Vous trouverez celui-ci sur le portail ECHO de votre enfant. Sinon, appelez au secrétariat en cas de besoin (418) 698-5130.

## ÉTAPE 1 : Création du fournisseur sur le site de l'institution financière

Il est important d'avoir en main votre état de compte, car il contient les informations nécessaires pour créer le fournisseur (Vous le trouverez sur le portail ECHO).

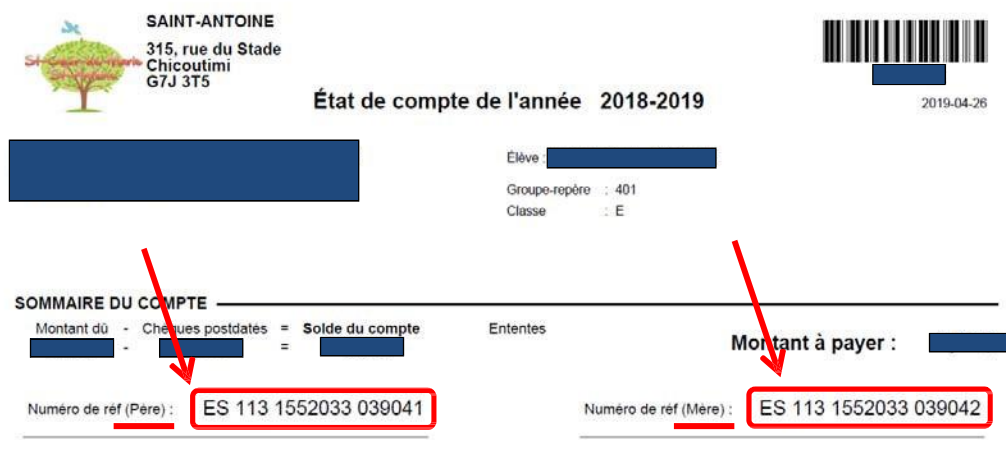
1- Accéder au site Internet de votre institution financière (exemple : Accès D, Banque Nationale en ligne, etc.);

2- Faire l'ajout d'une facture à payer (procédure habituelle de votre institution financière);

3- Sélectionner le fournisseur : Commission scolaire des Rives-du-Saguenay – Effets scolaires (ou toute autre abréviation de l'institution financière). Pour faciliter la recherche, vous pouvez inscrire « Rives-du-Saguenay ».

4- Inscrire le numéro de référence que vous retrouvez sur votre état de compte (il contient au total 18 caractères alphanumériques qui commence par « ES »).

N.B. : Il est très important de bien saisir votre numéro de référence qui est inscrit sur votre état de compte car celui-ci détermine dans quel dossier élève le paiement sera fait. Veillez noter que le numéro est différent dépendamment du payeur (père ou mère) :



SAINT-ANTOINE  
315, rue du Stade  
Chicoutimi  
G7J 3T5

État de compte de l'année 2018-2019

2019-04-26

Élève : [REDACTED]  
Groupe-repère : 401  
Classe : E

**SOMMAIRE DU COMPTE**

Montant dû	-	Cheques postdatés	=	Solde du compte	Ententes	Montant à payer :
[REDACTED]	-	[REDACTED]	=	[REDACTED]		[REDACTED]

Numéro de réf (Père) : **ES 113 1552033 039041**

Numéro de réf (Mère) : **ES 113 1552033 039042**

## ÉTAPE 2 : Paiement

1- Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution financière en prenant soin d'utiliser le fournisseur que vous avez créé à l'étape 1.

Prévoir 1 à 4 jours avant que le paiement apparaisse sur votre état de compte.